



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille dix-sept, le 28 novembre à 18 heures et 30 minutes, les délégués des EPCI formant le Syndicat Mixte DECOSSET se sont réunis en Assemblée Générale à la salle des fêtes de L'Union, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ.

Etaient présents : **MMES** CABANES, CHAPUIS-BOISSE, COUTTENIER, FLORENT, FRAGONAS, GIBERT, NOUVEL, URSULE ; **MM.** PÉRÉ, ATSARIAS, BACOU, BAGUR, BOUCHE, CAMALBIDE, CANDELA, CATALA, COMAS, DEL COL, DESSAUX, EMERY, ESCANDE, FAVA, FLORES, FONTA, FORGUES, GALONIER, GUERIN, GUYOT, LAMARQUE, LAURIER, LENORMAND, MALET, MANERO, MANGOGNA, MEDINA, OUSTRI, PAGNUCCO, PEZZOT, PUYO, REULAND, SALEIL, SARRAU, SAVIGNY, SELLE, SIMON, TOMASI, TRAUTMANN, VALIÈRE, VERMERSCH, VIALAS

Etaient excusés : **MMES** EDARD, GENNARO, GOUSMAR, HAAS, LACROIX, MARTI, MICOULEAU, PETIT, RONCATO ; **MM.** ALVINERIE, ANSELME, ARCE, BAMIERE, BAUDOU, BELAIR, BERTORELLO, BOLZAN, BOUREAU, BROU, CASSIGNOL, CHARRIE, CIERCOLES, CLABE-NAVARRÉ, FONTES, FOURMY, FURY, GALINIER, GALLAIS, GRIMAUD, GUYOT, JANER, LAHIANI, LEGOURD, LUGOU, MARTIN, PETRO, PIQUEPE, ROUSSEL, VIVANT, ZONABEND

Excusés ayant donné pouvoir : **MMES** MAZZOLENI (POUVOIR À M. CAMALBIDE), MOURGUE (POUVOIR À M. TOMASI), SUSSET (POUVOIR À M. PAGNUCCO), TOUTUT-PICARD (POUVOIR À M. ATSARIAS) ; **MM.** AUJOULAT (POUVOIR À M. PÉRÉ), BRIAND (POUVOIR À M. TRAUTMANN), PAPILLAULT (POUVOIR À MME GIBERT), VALLIANT (POUVOIR À M. PUYO)

Secrétaire de séance : M. ROBERT MÉDINA

Date de la convocation : Mercredi 22 novembre 2017

D 2017 – 49 – TZDZG – Convention avec l'association Arbres et Paysages d'Autan

Exposé

L'une des actions du plan TZDZG inscrites dans le contrat d'objectifs signé avec l'ADEME (CODEC) consiste dans le développement du compostage et des pratiques de jardinage pauvres en déchets. Son objectif prioritaire est de réduire les apports en déchèteries et les collectes en porte-à-porte :

- Par de l'information et de la sensibilisation du public
- Par de l'information et de la formation des élus et services des collectivités (Eco-exemplarité)
- Par la mise en place de dispositifs spécifiques.

Dans ce cadre, il est envisagé d'organiser des journées d'animation et de sensibilisation aux pratiques et à l'utilisation du broyat de déchets végétaux. Celles-ci pourront être combinées à des opérations de démonstration de l'utilisation d'un broyeur domestique avec utilisation du broyat (paillage), ou à des opérations de broyage auprès des usagers avec la récupération du broyat de leurs végétaux

L'Association Arbres et Paysages d'Autan peut accompagner les collectivités et EPCI dans ce type d'action.

Il s'agit d'un acteur reconnu du territoire, qui compte 7 salariés et près de 500 adhérents -y compris des collectivités et EPCI du périmètre de Decoset.

Son intervention est soumise à une adhésion annuelle et à la signature d'une convention spécifique de programmation.

Proposition

- Adhésion
Son coût est de 400 €HT / an

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20171209-D2017-49-DE
Date de télétransmission : 09/12/2017
Date de réception préfecture : 09/12/2017

- Convention
 - 6 demi-journées d'animation sur 2018 (évaluation de 11 jours de travail)
 - actions d'information et de sensibilisation entrant dans le cadre de leur projet cofinancé par l'Union Européenne, par le fonds FEDER, et par le Conseil Régional d'Occitanie

La participation financière de Decoset pour cet accompagnement est donc estimée à 3 357,86 € sur 2018.

Elle ne comprend pas :

- La fourniture et mise en place de matériel technique (table, chaises, barnum,...), pour laquelle Decoset sollicitera le concours des EPCI sur le territoire desquels seront menées les actions, ou aura recours à des prestataires.
- L'édition des supports de communication.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le projet de convention avec l'association Arbres et Paysages d'Autan
- ✓ **DONNE POUVOIR** au Président de signer cette convention, ses éventuels avenants, et tous les actes et documents qui s'y rapportent
- ✓ **S'ENGAGE** à inscrire au Budget les crédits nécessaires

Ainsi fait à L'UNION, les jours, mois et an que dessus.

POUR COPIE CONFORME,
LE PRÉSIDENT,



Délégués

| | |
|---------------|----|
| En exercice : | 92 |
| Votants : | 50 |
| Pouvoirs : | 8 |
| Pour : | 58 |
| Contre : | 0 |
| Abstentions : | 0 |